

# PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de

**SAINT-CHARLES-DE-BELLECHASSE**

---

Aux contribuables de la susdite municipalité

## AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ**

par le soussigné, directeur général de la susdite municipalité

**QUE :-**

Une séance extraordinaire du conseil se tiendra le 20 février à 20 h 00, à la salle du conseil de la municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse, située au 2815 avenue Royale.

Au cours de cette séance, le conseil devra statuer sur les objets suivants :

1. Avis de convocation
2. Ordre du jour
3. Programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 : Modification de la programmation finale
4. Acceptation de vente : Lot 5 956 435 (Développement 279)
5. Acceptation de vente : Lot 5 956 441 (Développement 279)
6. Fermeture de routes : Demande de rencontre avec le ministère des Transports
7. Financement temporaire : Demande de hausse de la marge de crédit
8. Office municipal d'habitation de la Plaine de Bellechasse : Approbation du Budget 2020
9. Période de questions
10. Clôture

**DONNÉ** à Saint-Charles-de-Bellechasse ce 18<sup>e</sup> jour du mois de février deux mille vingt.

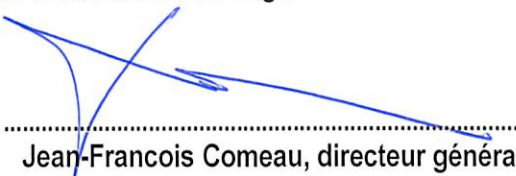
  
.....  
Jean-Francois Comeau, directeur général

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 20)

Je, soussigné, Jean-Francois Comeau, directeur général, résidant à Saint-Charles-de-Bellechasse, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 22 h 00 et 22 h 30, le 18<sup>e</sup> jour du mois de février 2020, à chacun des endroits suivants, savoir : à l'église et à l'Hôtel de Ville.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 18<sup>e</sup> jour du mois de février deux mille vingt.

  
.....  
Jean-Francois Comeau, directeur général